

INSERTIONS

Addresser au bureau du journal
les 8 à 11 heures du matin et
de 2 à 6 heures ou de 8 à 10 heures
du soir.
(Editorial et Administratif)

PIEDRAS 277 (Grande Rue)

II Année Num. 242--161

Une voix qui se lève

Il est nécessaire qu'une voix se lève, a dit M. Carre, au début de la discussion des projets budgétaires.

Et la voix s'est levée, un peu grêle, mais chargée d'humour, pour rappeler, au milieu des applaudissements plus ou moins heureux, des hommages qu'un patriotisme intelligent devrait peut-être s'efforcer d'osculer dans une ombre de soirée, aujourd'hui qu'il est trop tard pour empêcher le cours et en châtier, comme il convient, les pitoyables auteurs.

Nous avons entendu avec un mélange d'impatience et de dégoût cette harangue pleine de sarcasme et pas assez de conviction réelle et de charme d'âme, au moins en apparence.

Comme il avait raison le grand Quintilien quand il voulait que l'orateur: Vir bonus dicitur peritus, fut à la fois un homme de bien et un habile orateur de phrases.

M. Carre ne manque point d'aptitudes et de dons oratoires. Son élocution est facile, sa parole nette, sa pensée agile et aiguisee. Et pourtant son audience reste froide. C'est à peine s'il a pu arracher quelques sourires dans les passagers qui sa caustique s'exerçait aux dépens des ministres et du Président;

Pas une explosion de colère, pas un transport d'indignation, ne sont venus s'associer à ses révélations sur les effroyables iniquités que des hommes sans pudeur ont cru pouvoir risquer dans l'administration de la Banque Nationale et la gestion des deniers publics.

Comment expliquer cette froideur de la part d'un auditoire où l'on pouvait compter en grand nombre les victimes des spoliations et des gredines comises!

Combien l'impression produite eut été différente, si l'on n'eût vu planer au-dessus de la tête de l'orateur, aux moments les plus pathétiques, la face sinistre et le ricanement satirique du général Santos, dont M. Carre fut jaloux et le déigne représentant à Paris et à Londres.

Pourquoi suit-il que le souvenir de l'affaire Cutelli Soncini Cy ait gâté pour beaucoup ceux qui assistaient à la séance du Sénat, les émotions qu'il pu produire une parole répétée plus sincère, plus imprudente et plus digne de respect?

Vir bonus, dicitur peritus. A Dieu non plaise que nous mettions en doute le but patriotique qu'il se propose M. Carre, mais nous devons dire au narrateurs il lève ce qui tout autour de nous, nous avons entendu répéter, à savoir que, de tous les partisans qui élèvent au Sénat, M. Carre était le moins qualifié peut-être pour entreprendre cette besogne vengeresse. C'est là ce qu'a osé le sieur Carlos Gavaldan et ce que nous laissons au peuple et aux actionnaires le soin de qualifier.

Quant aux hommes qui l'autorisent par leur signature ou leur silence, ils ne sauraient mériter de la confiance, publique la mission de liquider la Banque Nationale.

La rente du chemin de fer du Nord. — Quand M. Ramirez était membre du Directoire, il assurait que le Gouvernement devait à la Banque uno somme de \$ 1.731.00. Devoeau ministre, il déclare que le Gouvernement ne doit rien à la Banque. Il y a donc qui nous déconcerte.

Comment s'est formée cette dette? On raconte que la Société la Pastoral entra en négociations pour la vente du chemin de fer du Nord et du trainway qui vont infinitimenter plus. Sur les entretiens se présentent la Banque Générale de l'Uruguay, avec un simple bulletin duquel il résultait qu'elle avait acquis la voie de la Société Pastoral, \$ 800.000, le chiffre de fer susdit, et, d'une autre manière, comme disent les Italiens, elle ramassait un bénéfice de \$ 70.000 en revendant au Gouvernement... ou aux entrepreneurs du chemin de fer de la Colonia, car on ne sait pas très bien encore quel fut l'acheteur.

Et la Banque Nationale avança un million et demi de piastres, en les portant au compte de Baring Brothers, délégués du gouvernement à Londres pour la négociation des titres.

Mais alors survint le coup du croc en Jambé à la Banque, croc en Jambé donné par la personne la plus qualifiée du pays, et que je m'abstiens de nommer. C'est cette personne qui fit repousser les traités tirés par la Banque Nationale sur Baring Brothers. Mais qu'importe à la Banque que les Baring refusassent ces traités!

Elle n'avait qu'à effacer Baring et à décrire Gouvernement pour arranger toutes choses. Ainsi finit, et c'est ainsi que le Gouvernement figure aujourd'hui comme débiteur de \$ 1.731.00.

Sur le quartier R.R. — Le conflit du Directoire n'est pas moins étroit en cette affaire. Les propriétaires de ce qui leur avaient hypothéqué pour un somme déjà considérable, quand il leur parut bon d'emprunter un million de plus.

Tout faisait un devoir de refuser ce crédit: les statuts car ils défendaient de prêter autrement qu'en première hypothèque, et les conditions dans lesquelles se présentait l'affaire étaient de construction nouvelles n'étaient veuues d'augmenter la valeur du gage.

Le crédit n'en fut pas moins accordé, en dépit de l'opposition d'un ou deux des directeurs. Etc., lorsque nom qu'on appelle fut dégagé d'administrer, pleins d'autrui, nul ne prétendra assurément que ceux qui l'ont pratiquée sont des liquidateurs possibles pour l'établissement qu'ils ont conduit à la ruine.

Cette obscurité préméditée n'a pas été toutefois assez intense pour empêcher qu'on voie que la conversion, quand elle a été reprise, sera faite avec l'argent du Gouvernement, et en dispositif contre tout droit et toute légalité, des revenus de l'Etat déposés à la Banque en compte courant. Et il résulte de cette constatation que les membres du Directoire ont menti impudemment, en affirmant que la Banque Nationale était en situation de procéder à la conversion. Mensonge d'autant plus impardonnable qu'il a favorisé la spéculation. A la laisse sur les actions et amène quelques audacieux ou quelques imprudentes à déposer la leur arrière en compte-courant.

Autre grief. Que sont devenus les dépôts judiciaires postérieurs à la loi du 1^{er} août 1891, lorsque cette loi impose l'obligation de restituer en la même monnaie qu'ils se sont constitués les balances fournies par le Directoire n'en parlent pas. Mousieur le ministre, ou tout au moins les directeurs de l'établissement, nous diront sans doute où ils se rencontrent.

Peut-on confier au directoire actuel la liquidation? Peut-on consentir à l'acquisition de ces ruines par l'Etat sans se rendre compte surcroit au préalable de ce qu'il va acquérir?

Les abus commis par la Banque Nationale sont tels, on y a disposé si immorale de l'argent des actionnaires qu'il est indispensable de démontrer qu'on ne peut acheter les yeux fermés une banque qui a été dépossédée d'une façon si scandaleuse.

Le Compte Spécial a son origine en uno somme de \$ 2.000.000 qu'avait le P. E. comme excédeant de l'emprunt de vingt millions, réservé par la loi, pour une application déterminée, telles que: édifications d'écoles, constructions de ponts et chaussées, réparations de chemins.

Ces 2.000.000 piastres ont disparu comme par enchantement. Comment! Il est honteux de dire. Ce fut en autorisant un sieur Ayarragaray à disposer à son gré de cette somme.

Quand Jacobo Varela arriva au pouvoir, comme il ministré des finances, il constata l'évasion de la somme; le compte du Gouvernement eu fut déchargé et on ouvrit le Compte Spécial où les 2.000.000 piastres furent remplies par une garantie de quelques milliers d'actions de la Banque Nationale, comme si

Statut nul interdisait pas de recevoir garantie ses propres actions.

Près un scandale de cette taille, comment

UNION FRANÇAISE
PETIT
JOURNAL DU MATIN

DIRECTEUR: J.-G. BORON DUBARD

ABONNEMENTS

Nombre d'abonnements	Fr. 1,00	Fr. 1,20	Fr. 1,30	Fr. 1,40
Un mois	Fr. 1.	Fr. 1,20	Fr. 1,30	Fr. 1,40
Trois mois	Fr. 3.	Fr. 3,60	Fr. 3,90	Fr. 4,20
Un an	Fr. 12.	Fr. 14,40	Fr. 15,60	Fr. 16,80

Numéro du jour : 0,10
ancien : 0,10
Les abonnements partent des 1er. et 15
chaque mois.

MONTEVIDEO--Jeudi 17 Mars 1892

croire aux balances et aux affirmations sorties des autres de cet établissement!

Et ce n'est point tout, car on signale encore la disparition de 2.000 actions de cette garantie, actions qui se trouvaient chez le gérant au lieu d'être déposées dans la caisse du trésor. Encore un autre des scandales mis qui ont été perpetrés à la Banque Nationale.

Passons au chapitre qualifié de « Recouvrement de titres ». Ce mot, incompris des lexiques espagnols, paraît désigner une opération qui consiste à donner en caution hors de la Banque des titres déposés chez elle, et à spéculer sur ces titres, au risque évident et fatal de les déprécier.

C'est là un abus de confiance que rien ne saurait justifier, surtout quand on considère que les statuts de la Banque n'autorisent en aucune façon de semblables opérations.

Et l'abus était si formel que les directeurs ne lui donnaient pas d'autre nom qu'autre personnes voulussent imiter leur exemple.

Partout où des titres sont déposés, on en prend la numérotation, et le reçu qui est délivré à la Banque à une frappe d'argent, n'est autre chose qu'un cadeau au de sept à huit cent mille piastres que l'Etat pourrait garder pour lui-même. L'Etat ne peut-il, en effet, faire lui-même cette opération?

(À cette objection le ministre répond, en une interruption, que les chambres ont à l'étude depuis sept mois un projet de frappe de monnaie d'argent des actionnaires et les titres des dépôts.)

Ce tableau, cependant, nous pourrions-nous prendre la responsabilité de croire la liquidation des hommes dont les antécédents sont tels? La liquidation peut-être faire, mais elle doit être confiée à d'autres mains.

L'opération Goetaud. — Elle se résume en cela: prendre à la Banque 4.200.000 piastres en bons du Trésor, les consigner à Buenos Ayres en garantie d'une avance de 3.000.000 de piastres. Faire le niais avec cette somme, et la restituer (?) un beau matin, sur les instances du Directoire, sous la forme de 3.000 actions de la Compagnie Nationale du Crédit et des Travaux Publics, et ceci malgré la défense, faite par le Directoire, de recouvrir en caution la garantie des titres de la Compagnie Nationale.

C'est là ce qu'a osé le sieur Carlos Gavaldan et ce que nous laissons au peuple et aux actionnaires le soin de qualifier.

Quant aux hommes qui l'autorisent par leur signature ou leur silence, ils ne sauraient mériter de la confiance, publique la mission de liquider la Banque Nationale.

La rente du chemin de fer du Nord. — Quand M. Ramirez était membre du Directoire, il assurait que le Gouvernement devait à la Banque uno somme de \$ 1.731.00. Devoeau ministre, il déclare que le Gouvernement ne doit rien à la Banque. Il y a donc qui nous déconcerte.

Comment s'est formée cette dette? On raconte que la Société la Pastoral entra en négociations pour la vente du chemin de fer du Nord et du trainway qui vont infinitimenter plus. Sur les entretiens se présentent la Banque Générale de l'Uruguay, avec un simple bulletin duquel il résultait qu'elle avait acquis la voie de la Société Pastoral, \$ 800.000, le chiffre de fer susdit, et, d'une autre manière, comme disent les Italiens, elle ramassait un bénéfice de \$ 70.000 en revendant au Gouvernement... ou aux entrepreneurs du chemin de fer de la Colonia, car on ne sait pas très bien encore quel fut l'acheteur.

Et la Banque Nationale avança un million et demi de piastres, en les portant au compte de Baring Brothers, délégués du gouvernement à Londres pour la négociation des titres.

Mais alors survint le coup du croc en Jambé à la Banque, croc en Jambé donné par la personne la plus qualifiée du pays, et que je m'abstiens de nommer. C'est cette personne qui fit repousser les traités tirés par la Banque Nationale sur Baring Brothers. Mais qu'importe à la Banque que les Baring refusent ces traités!

Elle n'avait qu'à effacer Baring et à décrire Gouvernement pour arranger toutes choses. Ainsi finit, et c'est ainsi que le Gouvernement figure aujourd'hui comme débiteur de \$ 1.731.00.

Sur le quartier R.R. — Le conflit du Directoire n'est pas moins étroit en cette affaire. Les propriétaires de ce qui leur avaient hypothéqué pour un somme déjà considérable, quand il leur parut bon d'emprunter un million de plus.

Tout faisait un devoir de refuser ce crédit: les statuts car ils défendaient de prêter autrement qu'en première hypothèque, et les conditions dans lesquelles se présentait l'affaire étaient de construction nouvelles n'étaient veuues d'augmenter la valeur du gage.

Le crédit n'en fut pas moins accordé, en dépit de l'opposition d'un ou deux des directeurs. Etc., lorsque nom qu'on appelle fut dégagé d'administrer, pleins d'autrui, nul ne prétendra assurément que ceux qui l'ont pratiquée sont des liquidateurs possibles pour l'établissement qu'ils ont conduit à la ruine.

Cette obscurité préméditée n'a pas été toutefois assez intense pour empêcher qu'on voie que la conversion, quand elle a été reprise, sera faite avec l'argent du Gouvernement, et en dispositif contre tout droit et toute légalité, des revenus de l'Etat déposés à la Banque en compte courant. Et il résulte de cette constatation que les membres du Directoire ont menti impudemment, en affirmant que la Banque Nationale était en situation de procéder à la conversion. Mensonge d'autant plus impardonnable qu'il a favorisé la spéculation. A la laisse sur les actions et amène quelques audacieux ou quelques imprudentes à déposer la leur arrière en compte-courant.

Autre grief. Que sont devenus les dépôts judiciaires postérieurs à la loi du 1^{er} août 1891, lorsque cette loi impose l'obligation de restituer en la même monnaie qu'ils se sont constitués les balances fournies par le Directoire n'en parlent pas. Mousieur le ministre, ou tout au moins les directeurs de l'établissement, nous diront sans doute où ils se rencontrent.

Peut-on confier au directoire actuel la liquidation? Peut-on consentir à l'acquisition de ces ruines par l'Etat sans se rendre compte surcroit au préalable de ce qu'il va acquérir?

Les abus commis par la Banque Nationale sont tels, on y a disposé si immorale de l'argent des actionnaires qu'il est indispensable de démontrer qu'on ne peut acheter les yeux fermés une banque qui a été dépossédée d'une façon si scandaleuse.

Le Compte Spécial a son origine en uno somme de \$ 2.000.000 qu'avait le P. E. comme excédeant de l'emprunt de vingt millions, réservé par la loi, pour une application déterminée, telles que: édifications d'écoles, constructions de ponts et chaussées, réparations de chemins.

Ces 2.000.000 piastres ont disparu comme par enchantement. Comment! Il est honteux de dire. Ce fut en autorisant un sieur Ayarragaray à disposer à son gré de cette somme.

Quand Jacobo Varela arriva au pouvoir, comme il ministré des finances, il constata l'évasion de la somme; le compte du Gouvernement eu fut déchargé et on ouvrit le Compte Spécial où les 2.000.000 piastres furent remplies par une garantie de quelques milliers d'actions de la Banque Nationale, comme si

mageons pas les actionnaires. Ils se révoltent et disent: Perdus pour perdus, qu'on passe la liquidation judiciaire.

Ce qu'on veut acheter, c'est donc, semble-t-il, les secrets tenus jusqu'ici sous un voile épais. Je serai franc: si c'est bien là ce qu'on veut acheter, quatre millions sont peu de chose; ces secrets valent davanage.

Banque d'Emission. — Sur ce point, je présente encore quelques observations. La petite émission est un leurre; il a été déclaré que la conversion se fera exclusivement en argent, et non point à or et argent.

Je crois qu'un décret va venir bientôt arrêter dans ses opérations par l'impossibilité de changer à or, la monnaie mondiale qu'il recevra de ses clients.

Ce qu'on va faire en autorisant la nouvelle Banque à une frappe d'argent, n'est autre chose qu'un cadeau au de sept à huit cent mille piastres que l'Etat pourrait garder pour lui-même. L'Etat ne peut-il, en effet, faire lui-même cette opération?

On lui demande son nom; il l'a invité, pour uniquement échafauder son larcin. Je crois qu'il est arrivé à faire connaître son larcin, à faire abandonner l'argent, en pleurant, qu'il était démolisseur; elle répondit en pleurant, qu'il était démolisseur, n'avait point de budget, et que le seul fait de demander à ce argent constituerait aux yeux des siens un aveu et qu'elles mourraient plutôt que de le faire.

Elle fut remise entre les mains des agents, et le rapport de l'officier de paix contenait ce jour-là cette mention: « A cinq heures du soir, M. X..., commissaire de police (nous ne le désignons pas, pour ne pas désigner le magistrat), a consigné au poste, à sa disposition, une somme qui a refusé à faire connaître son nom, accompagnée du vol à... »

Uno fois au dépôt, où la voiture cellulaires — un tripto compagnie — l'amena, la jeune fille, qui n'avait ce de sanglier, sentit avec ses larmes s'en aller sa résistance. Elle se nomma.

C'était la fille d'un général décédé, et la sœur d'un brave et loyal soldat toujours au service.

Certes voler c'est toujours voler, mais le principe égalitaire n'est point froissé quand, dans l'inculpé d'un certain monde, on se refuse à voler au coupable vulgaire.

UNION FRANÇAISE



**INSTITUTO ODONTOLOGICO
AMERICANO**
DIRIGIDO POR LOS CIRUJANOS DENTISTAS
F. CASULLO Y HNO.

206—CALLE ANDES---206 ESQUINA 18 DE JULIO

Avisamos a nuestra clientela y al público en general que hemos establecido un Instituto Odontológico, único en su clase en Montevideo.

En este Instituto es en donde se obtiene la mejor ventaja de las ventajas descritas para obtener una buena dentadura sin molestia ni sacrificios.

1º A qui solo hacemos las EXTRACCIONES, OSTEOTOMIAS Y EMPLOMADURAS sin el mas mínimo dolor, por medio de la máquina anestésica inofensiva que poseemos UNICA EN LA AMERICA DEL SUD y hacemos toda clase de trabajos conocidos en el arte dentario SIN EXCLUSION, a satisfaccion del mas exigente.

2º Los precios son al alcance de todas las clases.

3º Alqueno lo fuero como lo pagar el trabajo al contado lo podrá hacer por mensualidades de uno ó dos pesos ó mas, según leacondo la plaza.

4º Luego de los pue lea asegurar sus dientes por la Infima suma de CINCUENTA cts. por mes, siempre que los susteriores de cada familia sean menos de cinco, siendo maso hará una rebaja de un veinte por ciento a los que se les eudará la dentadura haciendoles toda clase de reparaciones que fueran necesarias, hasta colores la dentadura completa si hubiese necesidad, por tanto los asegurados tendrán derecho a que los Directores lo mantengán la dentadura en perfecto estado de conservación ya sean los dientes naturales ó artificiales.

Pido a las familias que ocurrán al Instituto y pidan datos, y se suscriba al menos uno de ellos y así podrán ver las innumerables ventajas que lo reporta el tener asegurada la dentadura en dicho Instituto.

HÔTEL FRANCAIS

PANIER FLEURI
170 CALLE ARAPEY 170

Este establecimiento se recomienda por su posición especialísima y el servicio esmerado que brinda a los viajeros en este local, tales como la calidad de los servicios y la comodidad, restaurante a la carta. Salón especial para banquetes, plazas para reuniones para familias y hombres solos.

JU-28-19

RESTAURANT DEL CORREO

MORANDI

RECIENTEMENTE RENOVADO

ESPECIALIDAD EN VINOS

DIRECTAMENTE

HERMANOS

AMPLIADO

DE CHIANTI RECIBIDOS

POR LA CASA

Por mayor
y
menor

Por mayor
y
menor

EN ESTE ACREDITADO
ESTABLECIMIENTO
SE ADMITEN PENSIONISTAS
Y SE LLIEVAN VIANDAS A DOMICILIO
A PRECIOS QUE NO ADMITEN COMPRIENCIAS.

ALMUERZO
50 cts.

CONTANDO LA CASA
CON UN PERSONAL COMPETENTE RECIBE ORDENES PARA BANQUETES, LUNES, DÍAS, BAUTISMOS, ETC., ATENDIENDO CUALQUIER PEDIDO.

GENAS
50 cts.

231 CALLE SARANDI 235

LE BEAU NOTAIRE

PAR PIERRE NINOUS

QUATRIEME PARTIE

MARGUERITE

XIV

JUSTICE

—Avec les suicidés ou les hérétiques, c'est l'ordre, dit-il d'une voix plus doucereuse qu'à l'ordinaire.

Et comme le parent insistait encore et suppliait et faisait appel à toutes sortes de sentiments ou de souvenirs, le curé fermó a demi les yeux, dobló la tête, croisé ses petites mains grues sur son ventre rebondí:

—Les canons de Notre Sainte Mère l'Eglise sont formellos, dit-il; vous m'en voyez au dérangement, mon cher Monsieur, mais ma conscience m'empêche de passer autre.

Là, comme ailleurs, ce non possumus, qu'on ne soulève qu'avec de l'argent était prononcé, et, comme il n'avait pas d'argent, il fallut se soumettre.

Cependant, M. Delorme n'osa pas prendre sur lui de laisser passer ainsi les choses et d'accepter la décision du curé sans aller consulter Mme Lézignac.

Il se rendit donc à Roqueberre, où il fut décidé, en conseil de famille, qu'on trait à l'archevêché, et que, par tous les moyens possibles, on tâcherait qu'un affront pareil soit épargné à une femme d'autant honorable race.

L'archevêque était dans ce moment-là absent de son diocèse; un des grands vicaires, déjà préteau, du reste, par le curé de Violaines, apprécia que la morte avait déjà trop ému l'opinion publique, sans avoir besoin encore de funérailles solennelles.

Il approuva donc la décision de son confrère; et, afin de ne pas s'exposer à des instances désagréables, il refusa de voir l'envoyé des De-

lorme.

Celui-ci dut revenir à Violaines, où une nouvelle humiliation l'attendait.

Le père Rimajou avait obtenu du commissaire de police que l'enterrement fut fait le soir même, à la nuit close.

—Pourquoi si tu demandas au vieux Juge M. Delorme, fort bon de cette décision sou- daine.

—Etes-vous allé à la maison mortuaire?

—Demandez à M. Rimajou.

—Non.

POUR TOUTES

PERSONNES LISANT LE FRANÇAIS

le journal le plus complet, le plus intéressant et le meilleur marché est

L'INDEPENDANCE

BELGE

Edition spéciale d'Outre-Mer

PARAISSENT TOUTES LES SEMAINES
a seule publication conçue au point de vue véritablement cosmopolite et international donnant dans

DIX PAGES GRAND FORMAT

le résumé complet du mouvement politique, littéraire, artistique, scientifique, économique, mondain de toutes les capitales du monde.

Tableau graphique des transactions commerciales et financières sur toutes les places, cours, marchés, etc.

Correspondances spéciales de toutes les capitales, émanant des personnalités politiques et littéraires les plus éminentnes.

Modes, variétés, chroniques, etc.

Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint en outre un

Supplément littéraire

réunissant la collaboration des premières plumes de la littérature française et étrangère et celle des feuilletonistes, nouvellistes et chroniqueurs, ces plus en vogue.

Pendant l'année courante ce supplément publicera les œuvres du MM. Jules Simon, E. Renan, E. Legouvé, Octave Feuillet, L. Hervieu, Alphonse Daudet, P. Bourget, G. de Maupassant, J. Claretie, F. Coppée, A. Theurier, H. Meilliac, E. Pailleron, Ch. Gounod, H. Malot, F. Stoeck, G. Saint-Saëns, J. Lemaitre, Anatole France, Tolstoï, E. de Goncourt, Paul Lindau, A. Silvestre, G. de Cherville, Paul Herivel de Broglie, H. Houssaye, Dostoevsky, H. de Parville, Crawford, Hugues Le Roux, Jules Breton, Aurélien Scholl, Gyp, etc., etc.

FICHES D'ABONNEMENT:

Six mois, 16 francs.

Douze mois, 30 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Canclones.

Envio gratuito de numeros specimenis a tout persona qui en addressera la demande.



SECTION MARITIME

PAQUEBOTS-POSTE FRANCAIS

Messageries Maritimes

Le vapeur français:

ORENOQUE

Capitaine BRETEL

Partira le 24 Mars à 8 h. du matin faisant escales à Rio Janeiro, Bahia, Pernambuco, Dakar, Lisbonne et Bordeaux.

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

—
—
—
—
—

Le paquetot français:

CHARENTE

Capitaine: LEMOINE

Partira le Mars à 8 h. du matin pour le Brésil et Bordeaux.

Le paquetot français:

LA PLATA

Capitaine BAULE

Partira le 6 Avril à 3 heures du soir faisant escales à Rio Janeiro, Dakar, Lisboa et Bordeaux.

Le paquetot français:

CORDOUAN

Capitaine SICARD

Partira le 13 Avril pour Brésil et Bordeaux.

Le paquetot français:

Mensajerías Fluviales del Plata

ITINERARIO

DEL VAPOR NACIONAL

MONTEVIDEO

Sale todos los viernes para Buenos Aires, París, Fr. Bento, Gualeguaychú, Uruguay, Paysandú, Villa Colón, Guaviyú, Concordia.

Llega del Salto y escales todos los jueves. A limite pasajeros, cargas encomiendas y de correo a tierra para dichos puntos.

Vapor Nacional

LIBERAL

Capitán: Pintos.

Sale todos los martes para Salto y escales dando en Colonia.

Ernesto Júlio.

Calle Piedras, num. 172.

Le vapeur français:

AQUITAINE

Commandant BONNOT

Partira le Avril 1892 pour Rio Janeiro, Marseilles, Barcelone, Génés, et Nápoles.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE
(LIGNE DE L'AMÉRIQUE DU Sud)

Béthune... do 5.000 tonneaux et 240

Bourgogne... 2.500... 1.000

Bretagne... 3.000... 1.000

La Franco... 4.000... 1.000

Poitou... 2.80